



4.2 Les facteurs disqualifiants



TEMPS DE LECTURE: 2 MIN

Plusieurs des critères liés au processus de financement pour les entreprises peuvent avoir une incidence directe sur l'accès à des prêts commerciaux pour les femmes entrepreneures. Voici les facteurs les plus courants :



Le manque de garanties

Selon les études,¹ le manque de garanties est la raison majeure pour laquelle de nombreuses femmes entrepreneures se voient refuser du financement pour leurs entreprises. En fait, les femmes ont presque deux fois plus de chance que les hommes de voir leur demande de financement être refusée pour cette raison.²



L'historique de crédit

Une mauvaise cote de crédit ou tout simplement un manque de crédit constitue également un facteur important dans le refus des demandes de financement pour les femmes entrepreneures.



Le risque du secteur de l'entreprise

Les entreprises appartenant à des femmes se retrouvent souvent dans des secteurs qui sont considérés comme étant à risque, par exemple dans les services, la restauration ou la vente au détail. Ceci peut influencer les chances de recevoir du financement.



La composition de l'entreprise

Les femmes entrepreneures possèdent souvent des petites entreprises ou des microentreprises qui ont peu ou pas d'employés. En effet, 92,7% des entreprises appartenant à des femmes ont moins de 20 employés.³ Contrairement à d'autres entreprises, elles nécessitent donc souvent des micro-prêts, ce qui n'est pas toujours offert par les institutions financières. D'ailleurs, les refus pour du financement sont généralement plus nombreux pour les entreprises ayant moins de 5 employés.⁴ Dans plusieurs cas, les propriétaires de microentreprises se tournent vers les cartes de crédit pour financer leurs entreprises puisque les sources traditionnelles de financement ne sont pas disponibles ou tout simplement inadéquates pour leurs besoins.⁵



Le manque d'expérience

Une demande de financement peut aussi être refusée si le demandeur n'a pas suffisamment d'expérience en tant que gestionnaire ou entrepreneur.



Ventes insuffisantes ou flux de trésorerie insuffisants

Une entreprise qui ne génère pas assez de revenus peut avoir plus de difficulté à obtenir du financement.



L'entrepreneuriat à temps partiel

Pour certaines entrepreneures qui ont des entreprises à temps partiel, l'accès à du financement est parfois difficile puisque ces types d'entreprises ne sont pas toujours acceptées pour des prêts commerciaux. Cette réalité est particulièrement présente dans certains milieux ruraux et chez les femmes entrepreneures autochtones.

Les prêteurs ont peu de pouvoir sur les critères d'autorisation des prêts; ils doivent respecter le processus de financement établi par les institutions financières. La liste des facteurs ci-haut vise simplement à leur faire un rappel sur les principales raisons des refus pour les femmes entrepreneures. Idéalement, ils pourront donc aider leurs clientes à connaître ces facteurs. Lorsque les deux partis impliqués dans la demande de financement sont mieux informés, les chances qu'un prêt soit accepté risquent certainement d'augmenter, ce qui est avantageux pour les femmes entrepreneures et pour les professionnels de l'industrie financière.

Notre boîte à outils comprend des données tirées de l'Enquête 2017 sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises. L'enquête 2022 est disponible au lien suivant : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220302/dq220302b-cansim-fra.htm>

Cependant, veuillez noter que les données incluses dans cette enquête plus récente sont fortement influencées par la récente pandémie mondiale, ce qui rend difficile la comparaison avec les statistiques incluses dans notre boîte à outils qui sont basées sur une enquête effectuée lors d'une période pré-pandémique.

Références

- 1 ISDE (2018). Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises (EFCPME) 2017, Innovation, Sciences et Développement Économique Canada, Gouvernement du Canada, [https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/vwapj/SFGSME-EFCPME_2017_fra_revised_March-21.pdf/\\$file/SFGSME-EFCPME_2017_fra_revised_March-21.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/vwapj/SFGSME-EFCPME_2017_fra_revised_March-21.pdf/$file/SFGSME-EFCPME_2017_fra_revised_March-21.pdf) (page consultée le 17 septembre 2020); L'initiative Femmes de la Banque Scotia (2020). Connaissances et confiance en finance : Vers une parité hommes-femmes dans le financement des petites entreprises canadiennes, https://www.scotiabank.com/content/dam/scotiabank/swi/french/finances/assets/Research_Closing_Gender_Gaps_in_Financing_Canadian_Small_Businesses_FR.pdf, p. 17.
- 2 ISDE (2018). Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises (EFCPME) 2017, Innovation, Sciences et Développement Économique Canada, Gouvernement du Canada, [https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/vwapj/SFGSME-EFCPME_2017_fra_revised_March-21.pdf/\\$file/SFGSME-EFCPME_2017_fra_revised_March-21.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/vwapj/SFGSME-EFCPME_2017_fra_revised_March-21.pdf/$file/SFGSME-EFCPME_2017_fra_revised_March-21.pdf) (page consultée le 17 septembre 2020).
- 3 Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat (2020). État des lieux de l'entrepreneuriat féminin au Canada 2020. Toronto, Diversity Institute, Toronto Metropolitan University, p. 7.; Douwera Grekou, Jiang Li et Huju Liu (2018). Mesure de la propriété d'entreprises selon le sexe dans la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-633-x/11-633-x2018017-fra.htm> (page consultée le 22 octobre 2020).
- 4 Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (Octobre 2016). Recherche : Indicateurs relatifs au financement des PME, préparé par Queenie Wong, <https://www.cfib-fcei.ca/sites/default/files/article/documents/rr3412f%20%281%29.pdf>, p. 4.
- 5 Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (Octobre 2016). Recherche : Indicateurs relatifs au financement des PME, préparé par Queenie Wong, <https://www.cfib-fcei.ca/sites/default/files/article/documents/rr3412f%20%281%29.pdf>, p. 2.

Déclaration

Tous les documents préparés pour le projet PRÊTEURS NOVATEURS ont été conçus avec l'objectif de respecter la terminologie la plus appropriée et la plus à jour que possible. Cependant, nous réalisons que cette terminologie est toujours sujette à changement au fil du temps. Au meilleur de nos connaissances, nous avons cherché à utiliser des termes qui sont respectueux de la dignité et des droits de tous les individus.